

ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER

GRILLE TARIFAIRE ANNEE 2024 - 2025

CONTRIBUTION DE SCOLARITE EXTERIEURS ANNÉE 2024/2025 (inclus les frais de sorties scolaires et les frais d'anglais) <i>Les prix sont établis en fonction des conditions économiques prévisibles à ce jour et pourront être révisés par décision du conseil d'administration.</i>			
Revenu fiscal de référence (revenus 2022):	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Jusqu' à 17 000 € : TARIF A			
au mois*	39,30 €	32,80 €	23,00 €
au trimestre*	117,90 €	98,40 €	69,00 €
à l'année	354,00 €	295,00 €	207,00 €
De 17 001 € à 25 000 € : TARIF B			
au mois*	60,40 €	49,70 €	33,80 €
au trimestre*	181,20 €	149,10 €	101,40 €
à l'année	544,00 €	447,00 €	304,00 €
De 25 001 € à 33 000 € : TARIF C			
au mois*	71,10 €	58,10 €	39,10 €
au trimestre*	213,30 €	174,30 €	117,30 €
à l'année	640,00 €	523,00 €	352,00 €
De 33 001 € à 48 000 € : TARIF D			
au mois*	96,10 €	78,30 €	51,70 €
au trimestre*	284,00 €	234,90 €	155,10 €
à l'année	865,00 €	705,00 €	465,00 €
De 48 001 € à 72 000 € : Tarif E			
au mois*	115,60 €	93,90 €	61,30 €
au trimestre*	346,80 €	281,70 €	183,90 €
à l'année	1 040,00 €	845,00 €	552,00 €
A partir de 72 001 € : TARIF F			
au mois*	137,30 €	111,00 €	72,20 €
au trimestre*	411,90 €	333,00 €	216,60 €
à l'année	1 236,00 €	999,00 €	650,00 €

* à titre indicatif pour 9 mois ou 3 trimestres